



## MARTIGNY Plongée dans la violence

Un jeu de rôle consacré aux migrations forcées s'est déroulé vendredi à Martigny. Un scénario dramatiquement crédible. **PAGE 9**

# VALAIS

MONTHHEY | MARTIGNY | SION | SIERRE

5

**FUSION DES COMMUNES** Plusieurs intervenants ont exploré ce phénomène à la loupe ce samedi à l'occasion de l'assemblée de la Société d'histoire du Valais romand.

## L'union fait la force



2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>Guttet-Feschel</b> 452 hab.	<b>Selkingen Biel et Ritzingen</b> 215 hab.	<b>Goppisberg Greich Ried-Mörel</b> 549 hab.	<b>Münster Geschinen</b> 505 hab.	<b>Reckingen Gluringen</b> 563 hab.	<b>Ausserbinn Ernen Mühlebach Steinhaus</b> 554 hab.	<b>Anniviers</b> 2369 hab.	<b>Oberwald Obergesteln Ulrichen</b> 712 hab.	<b>Steg Hohtenn</b> 1496 hab.	<b>Mörel Filet</b> 698 hab.	<b>Gampel Bratsch</b> 1859 hab.	<b>Nax Vernamiège Mase</b> 812 hab.

Depuis 2000, douze nouvelles communes issues de fusions ont vu le jour. Quatre autres sont à l'état de projet. (INFOCLAVA)

JULIEN WICKY

«Depuis la fusion des communes, les Anniviards se rendent compte qu'ils ont plus de points communs que de différences.» Le message du président Simon Epiney est clair; la nouvelle commune d'Anniviers est une réussite. Il a tenu ce discours à l'occasion de la 174e assemblée de la Société d'histoire du Valais romand qui s'est tenue samedi à Vissoie. Le choix du lieu est une évidence pour le président de la SHVR Jean-Henry Papilloud: «Nous avons décidé de traiter de l'histoire et de l'organisation des communes. Or les Anniviards, il y a quelques années – c'est donc déjà de l'histoire – en ont écrit un chapitre avec leur fusion.» Pour mieux saisir les enjeux, Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales de l'Etat du Valais, et Urbain Kittel, architecte-promoteur ont eux-aussi apporté leur regard.

### Douze fusions pour 25 millions

Depuis 2000, ce ne sont pas moins de douze fusions qui ont été réalisées. Pour garantir leur bon fonctionnement, le canton a dépensé près de 25 millions de francs en dix ans. Et la tendance ne fléchit pas. En Valais, plusieurs projets sont à l'étude et à l'échelle nationale on en compte près de cinquante. Un processus



«Le succès populaire de la fusion est une divine surprise.»

SIMON EPINEY, PRÉSIDENT D'ANNIVIERS



«Chaque projet doit être pensé à long terme, sans œillères ni préjugés.»

MAURICE CHEVRIER,

CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES INTERNES ET COMMUNALES

logique et bénéfique, d'après Maurice Chevrier. «Des communes sont trop petites pour accomplir les tâches qui leur sont dévolues et leur faible capacité financière empêche tout nouvel investissement. Avec les fusions, la commune pèse plus lourd, elle est forte et unie.»

Un avis partagé par Simon Epiney pour qui, sans la fusion, des infrastructures proposées aujourd'hui n'existeraient toujours pas. «Face notamment à des défis comme l'entretien de nos 300 kilomètres de routes mais aussi pour assurer les négociations en vue de tirer le meilleur

parti des forces hydrauliques, la nouvelle commune d'Anniviers dispose maintenant de ressources importantes et stables.» Autre exemple concret, avant la fusion il n'existait aucune demande pour une crèche. Depuis, elle accueille une quarantaine d'enfants et est en pleine croissance.

### La chasse aux faux arguments

Tout en soulignant les aspects positifs, les intervenants soulèvent tout de même quelques mises en garde et inconvénients. Ainsi, tous se mettent d'accord

sur la nécessité d'une communication transparente et régulière. Plus encore, la population doit, d'après le chef du Service des affaires intérieures et communales, «être sensibilisée sur le fait que la fusion constitue un projet de société nécessitant un regard ouvert, une quête idéale qui dépasse les seuls aspects financiers».

Les craintes de perte d'autonomie et d'identité sont désignées comme de faux arguments. Pour le président d'Anniviers, ces inquiétudes se sont dissipées avec le temps. «Les nouvelles autorités se sont mises au travail avec pragmatisme et en avançant pas à pas. Des mesures ont été prises pour éviter de froisser les particularismes. Chaque pratique ancienne a été prise en compte.»

### Un souci: préserver la nature

De son côté, l'architecte et autrefois berger, Urbain Kittel, se réjouit d'un développement qui se fait dans le respect de la nature: «Grâce aux investissements réalisés, Anniviers est devenue enviable en matière de tourisme d'hiver. Mais la nature et la beauté des paysages ne doivent payer le prix du développement. La création d'une formation d'accompagnateurs en moyenne montagne à Saint-Jean va dans ce sens: on assure de transmettre le respect de cette nature aux générations suivantes.»

Ces richesses, les participants ont pu les apprécier par des exemples concrets avec les visites de Vissoie et Grimontz. ◉

## SALAIRE DES ENSEIGNANTS L'AVECO désapprouve

L'Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation (AVECO) déplore le refus du Parlement d'accorder une revalorisation salariale aux enseignants du Secondaire I. Dans un communiqué, l'association «regrette qu'une analyse basée es-

«La pénibilité du métier a fortement augmenté en vingt ans.»



GILLES SAILLEN  
PRÉSIDENT  
DE L'AVECO

sentiellement sur la comparaison intercantonale des salaires ait négligé la prise en compte des problèmes spécifiques que nous connaissons au cycle d'orientation. A savoir, la pénurie d'enseignants qualifiés et la pénibilité liée au public adolescent, pénibilité qui a fortement augmenté ces vingt dernières années.» Quant à la mise en place d'une formation reconnue seulement dans le canton du Valais, l'AVECO juge qu'elle ne permettra pas de maintenir durablement la qualité de l'enseignement au CO. «Elle n'améliorera pas l'attractivité à long terme pour ce degré d'enseignement.» L'AVECO attend par conséquent un signe fort du Conseil d'Etat et du Grand Conseil d'ici à la deuxième lecture au Parlement.

Pour l'Association, ces propositions doivent intervenir avant la mise en place de la nouvelle loi sur le cycle d'orientation ne modifiera pas significativement le travail des enseignants. Concernant la loi sur le statut du personnel enseignant, l'AVECO déplore que plusieurs de ses propositions d'amendements présentées à l'ensemble des groupes parlementaires n'aient pas été reprises. ◉ JW

PUBLICITÉ

**interoffice**  
Valais SA  
AGENCEMENT DE BUREAU

Conseil  
Choix  
Planification  
Installation  
Service après-vente  
Garantie

Interoffice Valais SA, www.interoffice-vs.ch

Le réel potentiel de vos locaux



Sion: Av. Tourbillon 5, tél.: 027 324 80 20  
Martigny: Rte du Léman 33, tél.: 027 721 62 70  
Monthey: Rue des Granges 2

lista office LO